

Commune de Serra di Ferro
Cumuna di Sarra di Farru



DOSSIER DE CONSULTATION

MAPA :

**MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COMMUNE DE SERRA DI FERRO
ANNEES 2017 – 2018 - 2019**

Cahier des charges

Marché n°2016-11

Mairie de Serra di Ferro
Village
20140 SERRA DI FERRO
04 95 74 02 12 – Fax : 04 95 74 05 64
mairie@serradiferro.com

Cahier des charges

ARTICLE 1 : LE CONTEXTE

La commune souhaite mettre en place un marché pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces verts.

La conclusion de ce marché a pour objectif :

- D'entretenir et d'embellir la commune ;
- D'améliorer le cadre de vie des habitants ;
- De mettre en valeur l'identité des sites ;
- De favoriser l'accueil des visiteurs ;

A ce titre, la collectivité attend du titulaire qu'il soit force de proposition et qu'il fournisse une prestation de conseil.

L'intervention porte sur les zones suivantes :

- Stiliccione
- Porto-Pollo
- Serra di Ferro village.

ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE

Le présent marché est consenti pour 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019.

ARTICLE 3 : PRESCRIPTIONS GENERALES

1/ CONNAISSANCE DES LIEUX

Les entrepreneurs sont réputés par le fait d'avoir remis leur offre :

- S'être rendu sur les lieux ou doivent être réalisés les travaux ;
- Avoir pris parfaite connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux et des conditions générales et particulières qui y sont attachées ;
- Avoir pris parfaite connaissance de la nature des sols et de la couverture végétale des sites ;
- Avoir pris connaissance des possibilités d'accès, d'installation de chantier, de stockage, de matériaux, des disponibilités en eau, en énergie électrique et toutes informations technique utiles.

En résumé, les entrepreneurs sont réputés avoir pris connaissance parfaite des lieux et de toutes les conditions pouvant en quelque manière que ce soit avoir une influence sur l'exécution et les délais, ainsi que sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Aucun entrepreneur ne pourra donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.

2/ LOCALISATION DES TRAVAUX ET DEFINITION DES BESOINS

Stilliccione :

- entretien des jardinières situées le long de la route
- entretien du jardinet situé sous la maison SANTONI Paul (ancienne fromagerie Roquefort)
- Taille de l'olivier

Porto-Pollo :

- Entretien des jardinières situées le long de la route
- Entretien des abords de l'église : jardinières + arbres
- Taille de la végétation sur les bords de routes
- Entretien de l'espace végétal portuaire : parterres, tailles des arbres...

Serra di Ferro :

- Abords de la mairie
- Abords de l'église
- Abords de l'agence postale
- Mail
- Cours de l'école et logements communaux
- Espace Jean-Marc FIAMMA
 - o Abords des 4 logements
 - o Abords de la salle polyvalente
 - o Abords du théâtre de verdure
 - Taille de la pelouse
 - Plantations
- Route d'accès à l'espace : de la mairie à l'espace J.M. Fiamma

Chaque espace sera entretenu tout au long de l'année et une attention particulière sera apportée :

- Pour les fêtes de Pâques à Porto-Pollo
- Pour l'ensemble du village de Serra di Ferro, tout au long de l'année.

Pendant la période estivale, le théâtre de Verdure sera parfaitement entretenu pour accueillir les manifestations culturelles.

Tous les espaces sont équipés d'un réseau d'arrosage automatique qui sera contrôlé.

Les réparations liées à l'arrosage automatique et la commande de nouvelles plantations seront prises en charges par la mairie.

Le prestataire est tenu de faire connaître les besoins à la collectivité qui décidera, selon le budget, de les prendre ou non en compte.

La commune souhaite continuer l'effort de gestion durable entrepris sur les espaces verts. Notamment utiliser des techniques permettant de diminuer l'utilisation des pesticides et de limiter fortement l'arrosage.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Les prestations seront payées au titulaire du marché sur présentation des situations trimestrielles au fur et à mesure des travaux réalisés.

ARTICLE 6 : RESILIATION DU MARCHE

Les modalités de résiliation sont celles des articles 29 à 36 du CCAG fournitures et services de 2009.

ARTICLE 7 : INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Bastia – Villa Montepiano – 20 407 Bastia cedex.